



Bonjour voilà je travaille dans une agence bancaire tous les same

Par **mimi14**, le **26/02/2012** à **00:19**

Bonjour, rn voilà je travaille dans une agence bancaire tous les samedis et pendant les vacances scolaires j'ai énormément de problèmes avec eux aux niveaux de ma paie etc ... Cet été j'ai décidé de travailler au mois de juillet (temps complet) et de juin (3 semaines) mais un problème ce pose c'est qu'aux mois d'août je ne peux pas travailler cela ne rentre pas dans mon contrat j'aurai dépassé le quota limité aux étudiants en France pour le moment j'ai cumulé 5 jours de congés payés j'ai donc décidé de demander mes 4 samedis du mois d'août durant lesquelles je suis censé travaillé mais ma directrice cela risque qu'il seront refusé où on ne te fera pas de contrats de travail aux mois d'août et tu ne seras pas payés mais tu seras obligé de prendre tes congés en juillet pendant le mois où tu travailleras. Ont ils le droit d'agir ainsi en sachant que je souhaite partir à l'étranger que cela va me bloquer tout le mois d'août pour ne travailler que 4 jours et recevoir 180 euros. Vous me conseillez de faire quoi en sachant que je vais en parler avec la personne qui se charge des congés mardi quels argument dois-je donné. Merci pour votre aide

Par **Marion2**, le **26/02/2012** à **10:43**

Bonjour,rnrnC'est l'employeur qui décide de la date des congés. Vous n'avez donc rien à dire.rnrnCdt

Par **pat76**, le **26/02/2012** à **16:12**

BonjourrrrrnVous êtes en CDI ou en CDD?